



**QUALIFICATIONS NATIONALES
DE NATATION ARTISTIQUE 2021**

CAHIER D'INFORMATION

STÉPHANE CÔTÉ

Directeur des communications et événements
stephane@artisticswimming.ca | **418.420.2125**

TABLE DES MATIÈRES

Aperçu général	3
Renseignements généraux	4
Dates de la compétition	5
Horaire de la compétition et des événements.....	5
Exigences générales de la communauté hôte.....	5
Exigences minimales en matière d'installations.....	6
Exemple de diagramme du bord de la piscine.....	8
Exigences additionnelles	
Salles de réunion / Salles techniques	9
Salon des athlètes.....	9
Zone des enregistrements	9
Affectation de l'espace de l'installation	10
Exigences en matière d'hébergement	
Exigences minimales en matière d'hébergement	11
Espace de réunion	11
Résumé des exigences en matière de chambres.....	12
Processus de soumission	13
Échéancier	14
ANNEXE A - Modèle de lettre d'intention.....	15

APERÇU GÉNÉRAL

Natation Artistique Canada accepte maintenant les soumissions des communautés canadiennes intéressées à accueillir les Qualifications nationales canadiennes de natation artistique 2021.

Les qualifications nationales sont l'événement le plus important du calendrier des compétitions nationales de natation artistique, en terme de nombre. Il présente des épreuves dans tous les groupes d'âge nationaux (13-15 ans, junior, senior) participant à plus de 20 épreuves (solo, duo, duo mixte, équipe, combo, équipe acrobatique). Plus de 450 athlètes, 100 entraîneurs et 50 officiels et membres du personnel sont attendus.

L'événement attire des participants et des visiteurs de l'extérieur de la ville hôte - plus de 1 000 nuitées d'hôtel seront réservées par le Comité organisateur de Natation Artistique Canada uniquement pour accueillir les athlètes, entraîneurs, officiels et personnel, sans compter ceux utilisés par les familles et amis, et par les spectateurs participant à l'événement. L'exposition médiatique positive générée par l'accueil d'un événement de cette envergure offre à la ville hôte une plate-forme solide pour se faire connaître comme destination sportive nationale.

Les épreuves de qualifications nationales sont diffusées sur le Web dans le monde entier par le biais de la diffusion en direct sur des plates-formes numériques.

La compétition a déjà eu lieu dans les villes suivantes:

- 2020 Markham, ON
- 2019 Montréal, QC
- 2018 Calgary, AB
- 2017 Ville de Québec, QC
- 2016 Ville de Québec, QC
- 2015 Victoria, BC
- 2014 Montréal, QC
- 2013 Calgary, AB

Le processus de soumission et la sélection des sites seront gérés par le bureau national de Natation Artistique Canada.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les qualifications nationales sont l'un des nombreux événements nationaux annuels organisés par Natation Artistique Canada. Natation artistique Canada supervisera tous les aspects de l'événement, mais délèguera le recrutement et la supervision des bénévoles ainsi que d'autres aspects du déroulement de l'événement à un comité organisateur local (COL). Le COL doit accepter de signer une entente d'accueil, de se conformer aux conditions énoncées dans l'entente, de se conformer à la version la plus récente des règlements de la FINA et du manuel des règlements de Natation Artistique Canada incluant tout changement et/ou mise à jour, et de respecter les normes de l'événement pour l'exécution, tel qu'il en est stipulé dans la politique de Natation Artistique Canada.

Le comité organisateur au complet comprendra une équipe locale de bénévoles formée par le club hôte et l'organisme provincial de sport (OPS), des officiels techniques invités et des membres du personnel du bureau national de Natation Artistique Canada. En travaillant ensemble, le CO sera l'hôte des qualifications nationales.

La ville hôte doit démontrer qu'elle est capable d'organiser des événements sportifs nationaux d'envergure d'une manière très réussie et rentable, en mettant l'accent sur l'excellence dans les domaines de la gestion et de l'exploitation des installations et des événements et de la vente de billets, et en offrant le soutien financier, les commandites locales, la participation de la communauté et les ressources humaines nécessaires à la réussite.

Les possibilités de revenus doivent être identifiées dans le cadre d'une soumission d'accueil gagnante. Ces possibilités devraient inclure tous les niveaux de financement ou de subventions d'accueil du gouvernement et/ou de la communauté, les engagements locaux de commandites en espèces et en nature, les remises ou commissions sur les hôtels, et les concessions de piscine. Les incitatifs pour les sites peuvent consister en une réduction des frais de permis d'installation, un rabais en pourcentage sur les ventes d'aliments et de boissons, une portion des frais de stationnement, etc. selon le cas.

SOUSSIONS PLURIANNUELLES

Natation Artistique Canada accueillera les candidatures de deux ans de la même communauté hôte. Si vous êtes intéressé à soumissionner pour le même événement dans plus d'un an, veuillez l'indiquer dans la lettre d'intention.

DATES DE LA COMPÉTITION

Les dates provisoires de la compétition seront les suivantes :

22 au 28 mars 2021

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS ET DES ÉVÉNEMENTS

Le calendrier de la compétition sera semblable à celui des dernières épreuves nationales de qualification organisées par Natation Artistique Canada, les épreuves commençant le mardi et se terminant le samedi.

Il peut comprendre une réception VIP et une cérémonie d'accueil.

Les essais de l'équipe nationale 13-15 ans et/ou de l'équipe nationale junior peuvent avoir lieu pendant la compétition.

EXIGENCES GÉNÉRALES DE LA COMMUNAUTÉ D'ACCUEIL

- ❖ Accessibilité de la ville par avion à partir de destinations nationales.
- ❖ Capacité de recruter une équipe de bénévoles adéquate pour doter tous les comités de compétition.
- ❖ Soutien financier de la communauté locale pour aider à compenser les dépenses de la compétition, soit par des contributions en nature (p. ex., accueil, repas, fournitures diverses) ou en espèces.
- ❖ Engagement du COL à signer une entente d'accueil officielle avec Natation Artistique Canada décrivant toutes les responsabilités et les conditions selon lesquelles l'événement sera exécuté.
- ❖ Promotion de l'événement au sein de la communauté et de la région hôtes au moyen de communiqués de presse locaux, de trousse de commandite locales et d'autres activités de sensibilisation communautaire, notamment des sites Web et des sources médiatiques locales.

EXIGENCES MINIMALES EN MATIÈRE D'INSTALLATIONS

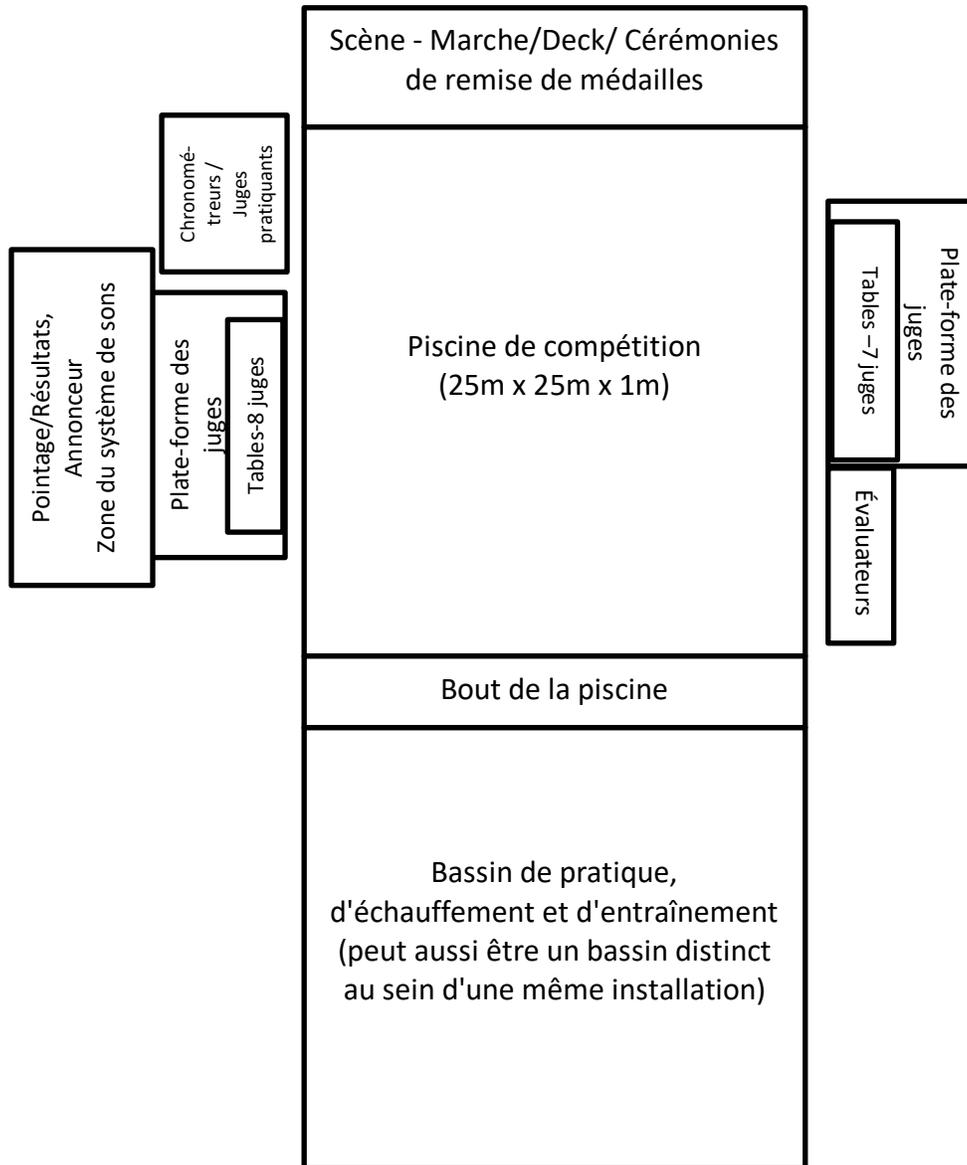
1. Une installation contenant deux piscines de 25 mètres ou une piscine de 50 mètres (de préférence), subdivisée par une cloison en une piscine de compétition et une piscine d'entraînement est requise. La piscine de compétition doit avoir une capacité minimale de 500 personnes. L'installation ne devrait pas être située à plus de 30 minutes en voiture de l'hôtel où sont logés les participants.
2. Les deux piscines doivent être utilisées exclusivement par les athlètes - aucune autre activité communautaire ne peut être prévue durant les journées d'installation et de compétition sans l'accord exprès de Natation Artistique Canada.
3. Les dimensions minimales requises pour le bassin de compétition sont les suivantes:

Longueur	25 mètres
Largeur	20 mètres
Profondeur	Au moins 12 mètres à 3m de profondeur, 2m à son point le moins profond, mais idéalement 3m sur toute la longueur
4. La température de l'eau de la piscine de compétition doit être d'au moins 26° C.
5. L'eau doit être suffisamment claire pour que le fond de la piscine soit visible (selon la règle FR 10.6 du manuel FINA)
6. Si possible, un bassin de plongeon peut être utilisé pour l'entraînement et/ou les épreuves de figures pendant la compétition.
7. Les dimensions minimales requises pour le bassin d'entraînement sont les suivantes:

Longueur	25 mètres
Largeur	20 mètres
Profondeur	2.0 mètre
8. S'il y a de la signalisation ou de la publicité dans l'espace de la piscine, elle doit être enlevée ou recouverte pour la durée de l'événement. La seule publicité acceptable dans la zone de la piscine sera le logo de l'événement, le logo de la ville hôte et/ou le logo ou le nom de la piscine.
9. Un grand écran vidéo d'au moins 3 mètres par 5 mètres est nécessaire pour afficher les résultats et la vidéo de la compétition. La connexion à cet écran doit être autorisée sans frais supplémentaires.
10. Toutes les salles disponibles sur le site doivent être verrouillables et Natation Artistique Canada recevra un minimum de 2 jeux de clés pour chaque serrure.

11. La piscine doit avoir l'espace nécessaire pour accueillir deux plates-formes surélevées qui seront construites de chaque côté de la piscine de compétition, conformément aux spécifications fournies par Natation Artistique Canada. Ces plates-formes comprendront suffisamment de tables et de chaises pour asseoir 15 juges au total, sans frais supplémentaires pour le COL (voir les exigences ci-dessous). Voir le diagramme à la page suivante.
12. La piscine devra réserver un espace sur le côté de la piscine de compétition pour le personnel de pointage, l'annonceur, la musique et les comités/évaluateurs techniques. Cet endroit doit avoir suffisamment de prises de courant fournies par l'établissement.
13. Une connexion Internet filaire doit être fournie avec un minimum de 15 Mo de capacité de téléversement.
14. La piscine doit être dotée d'un système de son de haute qualité qui comprend des haut-parleurs internes intégrés pour les zones de spectateurs, et jusqu'à quatre haut-parleurs supplémentaires ajoutés sur le deck, ainsi que deux (2) haut-parleurs sous-marins. Ce système doit être capable de diffuser efficacement et clairement la musique et le son de sonorisation pour tous les sièges de la piscine et être accessible à partir du système de lecture de musique informatisé sur le bord de la piscine.
15. Natation Artistique Canada exige un accès illimité à l'arrière-scène des installations, à l'exception des aires normalement utilisées pour la préparation des aliments par le service de traiteur interne, les bureaux de gestion des installations, les salles électriques et autres salles opérationnelles des installations.
16. Tous les vestiaires et espaces d'entreposage existants, à moins d'interdiction spécifique, seront mis à la disposition de Natation Artistique Canada à des fins d'installation en arrière-plan. À partir du moment où Natation Artistique Canada a contracté un lieu pour un événement de Natation Artistique Canada, les ententes de location subséquentes doivent tenir compte de ces engagements précédents dans les nouvelles ententes.
17. Une salle de gélatine pour les cheveux (d'une superficie minimale de 12 mètres carrés) doit être mise à la disposition de tous les athlètes pendant les compétitions, équipée d'une puissance suffisante pour soutenir 5 bouilloires et 10 seaux pour les bobby pins.
18. L'installation sera responsable de tous les frais de déplacement et d'entreposage du contenu du site afin de fournir suffisamment d'espace arrière-scène à Natation Artistique Canada pendant la durée de l'événement.

EXEMPLE DE DIAGRAMME DU BORD DE LA PISCINE



EXIGENCES ADDITIONNELLES

SALLES DE RÉUNION/SALLES TECHNIQUES (VOIR AUSSI LE TABLEAU DE L'ATTRIBUTION DE L'ESPACE DE L'ÉTABLISSEMENT CI-DESSOUS)

- ❖ Une salle de réunion et d'accueil, suffisamment grande pour tous les juges (environ 100 m²). La salle doit contenir des réfrigérateurs pour entreposer la nourriture, et l'accès à une cuisine est préférable. Elle doit être disponible avant le début de la compétition et aux heures déterminées par le juge en chef et le gestionnaire de la compétition pendant toute la durée de l'événement.
- ❖ Une salle de pointage à la piscine qui peut être fermée à clé et plus fraîche que l'espace de la piscine où les effets personnels peuvent être protégés, et pour soutenir les discussions en groupe et visionner des vidéos pour un maximum de 10 personnes. Cette salle doit être équipée d'un photocopieur d'une capacité d'impression de 30 pages par minute fourni gratuitement au CO.
- ❖ Un espace d'accueil pour les équipes afin qu'elles puissent prendre leurs repas pendant la compétition, situé à proximité de la piscine, mais pas sur le bord de la piscine.
- ❖ Un espace d'accueil suffisamment grand pour accueillir 50 bénévoles, situé à l'intérieur de l'établissement mais pas nécessairement sur le bord de la piscine.

ZONE DES ENREGISTREMENTS

- ❖ 3 longues tables, avec jupe
- ❖ 6 chaises
- ❖ Accès téléphone et/ou cellulaire
- ❖ Signalisation (fournie par Natation Artistique Canada)

L'ATTRIBUTION DE L'ESPACE DE L'ÉTABLISSEMENT

ESPACE	DÉTAILS	UTILISÉ PAR
Piscine	Terrain de jeu et d'entraînement	Athlètes
Vestiaire "Femmes"	Signalisation requise	Athlètes, entraîneurs, officiels, bénévoles
Vestiaire "Hommes"	Signalisation requise	Athlètes, entraîneurs, officiels, bénévoles
Salle de pointage / Résultats	Près du bord de la piscine, verrouillable	Officiels de pointage / Personnel des résultats
Salle des arbitres (attachée ou près du deck)	2 tables longues, 4 chaises, photocopieur (si possible)	Arbitres (durée de la compétition)
Espace musique sur le bord de la piscine	Sec, à l'abri de la circulation à l'arrière, 2 tables longues, 4 chaises	Technicien de musique et assistant, superviseur de pratique
Espace annonceur sur le bord de la piscine	Entre ordinateur et musique, 1 table, 2 chaises	Annonceur, prompteur
Salle des Juges / Officiels (préparation, accueil et détente)	Loin de la piscine, climatisé, verrouillable, tables et chaises pour accueillir	Juges, officiels, bénévoles
Salle des médias / Bureau	Attaché au bord de la piscine, grand	Athlètes, médias, personnel de NAC
Salle des athlètes (s'il y a lieu)	Aire de détente / déjeuner	Athlètes
Salle des entraîneurs (s'il y a lieu)	Aire de détente ; sur ou près du bord de la piscine, tables et chaises pour accommoder (peut être combiné avec l'aire des athlètes)	Entraîneurs
Espace opérateur vidéo	Enregistrement vidéo dans la galerie des spectateurs (nécessite des prises de courant)	Opérateurs de caméra vidéo/ Bénévoles, juges et officiels
Galerie des spectateurs	Aire d'observation, y compris l'aire pour les VIP	Spectateurs et athlètes (les athlètes ne doivent pas être placés dans des sièges de choix)
Salle de réception VIP	Piscine à proximité avec vue si possible	Commanditaires, invités

EXIGENCES EN MATIÈRE D'HÉBERGEMENT

EXIGENCES MINIMALES EN MATIÈRE D'HÉBERGEMENT

- ❖ Un bloc minimum de 250 chambres par nuit entre toutes les propriétés. Le plus petit nombre d'hôtels (maximum 4) avec une combinaison de proximité de la piscine avec les meilleurs tarifs et les commodités appropriées est le scénario préféré.
- ❖ Le bloc doit comprendre principalement des chambres à deux lits - pour les équipes, un hôtel avec cuisinettes ou suites est préférable.
- ❖ Les tarifs des chambres d'hôtel dans les différentes propriétés doivent être comparables.
- ❖ Les clubs réserveront directement avec les hôtels en utilisant un code spécial qui les identifiera comme athlètes, entraîneurs, etc. participants. Des blocs ouverts sont nécessaires pour les réservations d'équipe.
- ❖ Un bloc fermé de 35 à 40 chambres dans un hôtel qui sera désigné hôtel officiel est requis et sera contrôlé par une liste de chambres préparée par Natation Artistique Canada. L'hôtel officiel doit inclure une suite d'accueil gratuite dans l'inventaire des chambres pour la durée du séjour.
- ❖ Natation Artistique Canada exige également les commodités suivantes dans tous les hôtels : accès gratuit à Internet, stationnement gratuit, restaurants sur place, petit-déjeuner chaud/froid inclus dans le prix de la chambre (si possible), crédit d'une chambre sur 40 ou mieux, et commission sur les tarifs payables à Natation Artistique Canada.
- ❖ La préférence est que la famille de Natation Artistique Canada soit logée dans un seul hôtel, si possible. Si ce n'est pas le cas, les groupes seront répartis comme suit:
 - Hôtel officiel
 - Juges et autres officiels (logés dans des chambres à lit double)
 - Commanditaires de Natation Artistique Canada
 - Le personnel et la direction de Natation Artistique Canada
 - Hôtels supplémentaires (si nécessaire)
 - Concurrents/équipes - la majorité des chambres à deux lits, suites, cuisinettes, etc.
 - Entraîneurs et officiels d'équipe

ESPACE DE RÉUNION

Une suite d'accueil tirée de l'inventaire des chambres sera requise à l'hôtel officiel pour plusieurs fonctions durant l'événement.

RÉSUMÉ DES EXIGENCES EN MATIÈRE DE CHAMBRES - HÔTEL OFFICIEL

Résumé à l'intention des juges/officiels, du personnel et de la direction de Natation Artistique Canada, et des commanditaires et des VIP seulement.

TYPE DE CHAMBRE	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
Chambre 1 lit King	2	2	5	10	10	10	10	10
Chambre 2 lits double	2	5	10	30	30	30	30	30
TOTAL	4	7	15	40	40	40	40	40

PROCESSUS DE SOUMISSION

Natation Artistique Canada accepte les soumissions des communautés hôtes sur présentation des éléments suivants:

1. LETTRE D'INTENTION

Les communautés d'accueil intéressées à soumettre une candidature pour accueillir les qualifications nationales 2021 doivent soumettre une lettre d'intention avant la date limite indiquée dans l'échéancier. Un exemple de lettre d'intention se trouve à l'annexe A. Cette lettre constitue l'intention de la communauté d'accueil de préparer et de présenter leur application.

2. CAHIER DE CANDIDATURE

Remplir et soumettre le **cahier de candidature**, y compris fournir au moins trois propositions d'hôtel appropriées. Avant qu'une décision ne soit prise, les villes hôtes présélectionnées seront informées et pourront être invitées à fournir des informations complémentaires.

3. VISITE DES INSTALLATIONS

Au besoin, le personnel de Natation Artistique Canada et un représentant du comité d'organisation local peuvent effectuer une visite des installations de la piscine et de l'hôtel ou des hôtels potentiels, s'il y a lieu.

4. VILLE HÔTE CHOISIE ET ANNONCÉE

Lorsque la ville hôte sera choisie, Natation Artistique Canada travaillera avec l'hôte pour faire une annonce officielle aux médias, y compris des citations des officiels de la ville hôte, tel que demandé par la ville hôte.

ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DE CANDIDATURE 2021

Date	Action
Octobre 2019	Informations sur les soumissions à la disposition des clubs/villes
1er novembre 2019	Lettre d'intention remplie [Transmis par courriel à stephane@artisticswimming.ca]
15 décembre 2019	Date limite de présentation des cahiers de candidature [Transmis par courriel à stephane@artisticswimming.ca]
30 janvier 2020	Annonce de la ville hôte

ANNEXE A - MODÈLE DE LETTRE D'INTENTION

Date

Stéphane Côté
Directeur des communications et événements
Natation Artistique Canada

M. Côté,

L'intention de [nom de la ville candidate] est de présenter une soumission en vue d'accueillir les qualifications nationales canadiennes de natation artistique de 2021. Nous remplirons et soumettrons l'application et la soumission complète d'ici le **15 décembre 2019**.

Nous sommes ravis de participer à ce processus.

Cordialement,

[Signature de la personne autorisée à représenter la ville hôte]

Nom du représentant de la ville requérante

Nom de l'organisation de la ville requérante

Adresse

Ville, Province

Code postal

Numéro de téléphone de la personne-ressource